

N°2025/64

<p>DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p>
--	--

<b>SEANCE DU 15/12/2025</b>	
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 23</b></p> <p><b>Présents ou représentés : 19</b></p> <p><b>Date de la Convocation : 09/12/2025</b></p> <p><b><u>OBJET</u> : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU DISPOSITIF « REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS (CVCB) » POUR LA « RÉHABILITATION D'UNE FRICHE COMMERCIALE DE CENTRE-VILLE: CREATION D'UNE PLACE EVENEMENTIELLE ET COMMERCANTE - AMENAGEMENT PAYSAGER DE SES ABORDS »</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.</p> <p><b><u>PRESENTS</u> :</b> Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Nicolas LIBESSART – Didier COUVILLERS – Aline GUILLUY– Viviane GILBERT</p> <p><b><u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> :</b> Chantal PONCHEL – Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Bernard LACOSTE</p> <p><b><u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> :</b> Christian GACQUIERE – Nicolas CAPY – Estelle LAUTOUR – Valérie BOITEZ</p> <p><b><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> :</b> Nicolas LIBESSART</p>

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le contexte général et les enjeux dans lesquels s'inscrit le projet de création de la place évènementielle et commerçante avec l'aménagement de ses abords et présente les dernières avancées sur ce dossier.

Il est également rappelé que ce projet relève d'un phasage du projet de halle couverte déposé au titre de l'appel à projet CVCB 2019. L'actuelle phase 1 de l'opération correspondant à la création d'une place commerçante et évènementielle avec aménagement paysager de ses abords, comprenant la renaturation du parking communal jouxtant la friche, ainsi réhabilitée (fiche action au titre de l'AMI CVCB 2023). La construction de la halle couverte fera l'objet d'une seconde phase.

Monsieur le Maire informe ensuite le Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour le marché de travaux s'est clôturée le 4/09/2025 et que la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 19/09/2025. Il est précisé que le montant du marché de travaux s'élève à 557 134,35 € H.T.

Il est rappelé que suite à la signature des actes d'engagements du marché, la commune à la possibilité de solliciter le soutien financier du Conseil Régional. Il est donc proposé que la commune dépose un dossier de demande de subvention pour la 1<sup>ère</sup> phase du projet qui inclut en plus des travaux, l'ensemble des frais d'études préalablement engagé depuis 2021, date de lancement de la 1<sup>ère</sup> étude AMO, ainsi que les frais d'acquisition.

Le montant prévisionnel global de l'opération s'élève à 808 588,56 € H.T., soit 970 306,27 € T.T.C.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'autoriser le dépôt du dossier de subvention auprès des services du Conseil Régional. Au regard de la nature des travaux, il est proposé à l'assemblée de présenter une demande de subvention au titre du dispositif CVCB à hauteur de 50% du montant des travaux hors taxes, soit 404 294,28 €.

Monsieur le Maire précise que la présente délibération annule et remplace la délibération N°2025/48, en date du 20/11/2025, relative à la demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre du dispositif « Redynamisation des centres-villes et centres-bourgs » (CVCB).

**Vu la délibération N°2023/20, en date du 04/07/2023, approuvant la charte d'engagement des communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional dans le dispositif « Redynamisation centres-villes et centres-bourgs » ;**

**Considérant le dossier de réponse présenté par la commune d'Auxi-le-Château dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centres-Villes/ Centres-bourgs » 2023 ;**

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 pour, 0 contre, 0 abstention) :**

- **SE PRONONCE** favorablement sur le projet de réhabilitation d'une friche commerciale de centre-ville via la création d'une place évènementielle et commerçante comprenant l'aménagement paysager de ses abords, pour un budget prévisionnel de 808 588,56 € HT,

- **SOLICITE** l'aide financière du Conseil Régional au titre du dispositif CVCB à hauteur de 50% soit 404 294,28 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention afférent au titre du dispositif CVCB.

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.*

POUR EXTRAIT CONFORME  
AUXI LE CHATEAU, le 15/12/2025

Le Maire

Henri DEJONGHE



